

Berne, le 5 avril 2022

Communiqué de presse

Expéditeur	"Service de presse du BPA"
Téléphone	+41 31 390 21 21
E-mail	medias@bpa.ch
Informations	bpa.ch/medias

Les accidents de vélo électrique en hausse

Le BPA renforce ses mesures de communication

En 2021, 17 personnes ont perdu la vie et 531 ont été grièvement blessées dans des accidents de vélo électrique. Une nouvelle fois, le nombre d'accidents tout comme les ventes de vélos électriques ont atteint des records. Le BPA réagit en s'engageant notamment pour des infrastructures cyclables sûres et en lançant une campagne de prévention pour sensibiliser la population.

Au cours de l'année dernière, 17 conducteurs de vélo électrique ont trouvé la mort et 531 ont subi de graves blessures sur les routes suisses. Le nombre de victimes de dommages corporels graves a connu une hausse particulièrement forte parmi les utilisateurs de vélos électriques lents (avec assistance au pédalage jusqu'à 25 km/h). Par rapport aux trois années précédentes (2018-2020), l'augmentation a en effet atteint près de 43 %, contre 7 % parmi les utilisateurs de vélos électriques rapides (avec assistance au pédalage jusqu'à 45 km/h). Cette évolution va de pair avec la progression des ventes de vélos électriques.

Promotion d'infrastructures sûres

De nombreuses infrastructures routières sont inadaptées pour faire face à l'augmentation du trafic cycliste et aux différentes vitesses auxquelles circulent les divers véhicules. En mars dernier, le Parlement a adopté la loi fédérale sur les voies cyclables, qui obligera les cantons à planifier et à aménager des réseaux de voies cyclables. De bonnes infrastructures constituent en effet un élément central pour améliorer la sécurité de tous les usagers de la route. Actif depuis de nombreuses années dans ce domaine, le BPA conseille les cantons et les communes pour la conception de routes et de voies cyclables sûres.

Nouvelles règles pour plus de sécurité routière

Depuis le 1^{er} avril 2022, tous les vélos électriques circulant sur les routes publiques doivent rouler avec la lumière allumée même de jour. Ils sont ainsi plus visibles. Le BPA recommande également de porter un gilet de sécurité, là encore y compris de jour. Compte tenu de leur rapidité et de leur fine silhouette, les vélos électriques sont en effet souvent aperçus au dernier moment par les autres usagers de la route. Un casque, obligatoire sur les modèles rapides, complète l'équipement de sécurité des conducteurs de vélo électrique. En outre, il est primordial d'adopter un comportement adéquat, en anticipant et en roulant de manière préventive.

Relance de la campagne du BPA

L'année 2021 a vu le lancement de la campagne «Après un accident d'e-bike, tout est sens dessus dessous». Celui-ci a été précédé d'une analyse détaillée de l'accidentalité, qui a abouti à la formulation de conseils simples pour rouler en toute sécurité. À présent, la campagne est de nouveau visible et son message est véhiculé par des vidéos et affiches qui marquent l'esprit. Par ailleurs, le BPA tiendra des stands d'information à des «slow up» se déroulant aux quatre coins du pays, notamment au slowUp Ticino, prévu le 10 avril. Il sera également de la partie lors de la Cycle Week, qui aura lieu à Zurich du 12 au 15 mai.

Les principaux conseils de sécurité pour rouler à vélo électrique

- Anticiper et rouler de manière préventive
- Tenir compte de l'allongement de la distance de freinage
- Se rendre visible, même de jour
- Porter un casque de vélo
- Opter pour un vélo électrique avec une assistance au pédalage adaptée et un système ABS